

## Règlement du jeu de grattage distribué par La Pacifique des Jeux dénommé « TICKET D'OR »

### Article 1 Cadre Juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Pacifique des Jeux publié au JOPF et sur www.pdj.pf, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « TICKET D'OR » visés dans les avis correspondants.

### Article 2 Emissions de tickets et prix du jeu « Ticket d'or »

Chaque émission de tickets est répartie en bloc de 250 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 500 F.CFP.

### Article 3 Lots du jeu « Ticket d'or »

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	5.000.000 F.CFP	10.000.000 F.CFP
1 lot de	1.000.000 F.CFP	1.000.000 F.CFP
1 lots de	100.000 F.CFP	100.000 F.CFP
2 lots de	50.000 F.CFP	100.000 F.CFP
2 lots de	25.000 F.CFP	50.000 F.CFP
45 lot de	20.000 F.CFP	900.000 F.CFP
250 lots de	15.000 F.CFP	3.750.000 F.CFP
300 lots de	10.000 F.CFP	3.000.000 F.CFP
1 200 lots de	5.000 F.CFP	6.000.000 F.CFP
1 800 lot de	3.000 F.CFP	5.400.000 F.CFP
3 000 lots de	2.500 F.CFP	7.500.000 F.CFP
4 000 lots de	2.000 F.CFP	8.000.000 F.CFP
7 000 lots de	1.500 F.CFP	10.500.000 F.CFP
10 000 lots de	1.000 F.CFP	10.000.000 F.CFP
40 000 lots de	500 F.CFP	20.000.000 F.CFP
67 603 lots formant un total de		86.300.000 F.CFP

Le montant de chaque lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains sur un même ticket.

### Article 4 Description du jeu

4.1 Le ticket de jeu comporte deux zones de jeu à gratter, réparties comme suit :

- Une zone de jeu dénommée « NUMEROS GAGNANTS » composée de six symboles « ticket » ; et
- Une zone de jeu dénommée « VOS NUMEROS » composée de vingt-et-un symboles « étoile ».

4.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » sont des numéros avec leur transcription en lettres. A chaque numéro est associé un montant en francs inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres parmi les montants suivants : 500 F, 1 000 F, 1 500 F, 2 000 F, 2 500 F, 3 000 F, 5 000 F, 10 000 F, 15 000 F, 20 000 F, 25 000 F, 50 000 F, 100 000 F, 1 000 000 F, 5 000 000 F à l'exclusion de tout autre montant. Il y a au total six numéros à découvrir et six montants associés.

Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS NUMÉROS » sont vingt-et-un numéros avec leur transcription en lettres. Il est également possible de découvrir un symbole « OR », tel que représenté dans les règles du jeu sur le ticket, à l'exclusion de tout autre symbole. Il y a au total vingt-et-un numéros ou vingt numéros et un symbole à découvrir.

Les éléments inscrits sous la couche grattable des deux zones de jeu ne peuvent être que des numéros de la liste suivante : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60 à l'exclusion de tout autre numéro.

Chacun de ces numéros ne peut pas figurer plus d'une fois au sein de la même zone de jeu.

4.3 Le joueur gratte la zone de jeu « VOS NUMÉROS » et découvre vingt-et-un numéros ou vingt numéros et un symbole « OR », selon les modalités mentionnées au sous-article 4.2.

Il gratte ensuite la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » et découvre six numéros et les montants en francs associés selon les modalités mentionnées au sous-article 4.2.

4.4 Si le joueur découvre, dans la zone de jeu « VOS NUMEROS », un ou plusieurs numéros identiques à un ou plusieurs numéros de la zone de jeu « NUMEROS GAGNANTS », le ticket est gagnant et il remporte le ou les montants en francs associé(s) au(x) numéro(s) identique(s) découvert(s).

4.5 Si le joueur découvre, dans la zone de jeu « VOS NUMEROS », un symbole « OR » tel que représenté dans les règles du jeu sur le ticket, il remporte l'ensemble des montants affichés sous les numéros de la zone « NUMEROS GAGNANTS ».

4.6 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.7 Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait à Papeete, le 26 juin 2024,

Par délégation de la Présidente-Directrice  
Générale de La Française des jeux

Le Directeur Général  
de La Pacifique des jeux

Charles LANTIERI

Thierry GABARRET